Vol. 4 No 1—Novembre 2019

BULLETIN

DE VOTRE CONSEILLER MUNICIPAL

Jocelyn Blondin

District du Manoir-des-Trembles—Val-Tétreau (5)

Notre quartier, notre fierté!

C'est toujours un plaisir pour moi de communiquer avec vous par l'entremise de ce bulletin d'information. Par souci de l'environnement, un seul bulletin est publié annuellement, mais j'ai à cœur de toutes et de tous vous rejoindre, notamment les personnes qui ne sont pas familières avec les différents médias sociaux. Ce bulletin fait foi de mon engagement auprès de vous et vous informe sur ce qui se passe dans votre quartier. À plusieurs reprises, des gens m'ont interpellé à propos de différents sujets via mon courriel, mon site Web ou en personne. Je vous incite à continuer à le faire, car ceci me permet de saisir le pouls du district que je représente fièrement. Inutile de préciser que plusieurs sujets ont été abordés et j'espère sincèrement que certaines de vos questions trouveront réponses dans ce présent bulletin. Je suis fort conscient que l'on ne peut pas tout régler dans l'espace d'une année, mais il est important pour moi de connaître autant votre taux d'insatisfaction que de satisfaction. N'hésitez jamais à me faire part de vos préoccupations, car je suis toujours à l'écoute des citoyennes et citoyens qui désirent faire un pas en avant afin que la Ville de Gatineau puisse se développer dans une approche démocratique.

Il est de mon devoir, à titre de conseiller, de vous représenter fidèlement au Conseil municipal et de répondre, dans la mesure de mes habiletés et capacités, à vos préoccupations. Certaines mesures ont été mises en place afin de diminuer les irritants qui meublent votre quotidien. Que ce soit au niveau des ordures ménagères, du déneigement, des infrastructures, de votre sécurité ou encore de vos propres préoccupations. Je suis toujours disponible pour vous avant tout! Je vous invite donc à consulter mon site Web ou encore à me signifier vos préoccupations en utilisant l'espace qui vous est réservé sur mon site à la section « La parole est à vous ». Je vous invite fortement à le faire afin qu'ensemble nous puissions trouver la solution qui s'impose.

Je vous souhaite une bonne lecture et soyez assurés que je suis toujours à l'écoute des citoyennes et citoyens qui désirent travailler de concert à l'essor de notre ville.

Votre conseiller,

Un clin d'œil sur les sujets d'actualité….

Boulevard Saint-Joseph

Des travaux ont été entrepris sur le boulevard Saint-Joseph dans le but de revitaliser cette artère. Les travaux visant à reconstruire les infrastructures et les aménagements de surface se feront sur une longueur de 2,74 km entre les boulevards Saint-Raymond et Alexandre-Taché et certaines rues adjacentes. Le programme des travaux du boulevard Saint-Joseph est réalisé par tronçons et 4 projets sont prévus pour le district 5, selon un échéancier qui sera ajusté au besoin. Nous sommes conscients des problématiques engendrées par ces travaux, mais le réaménagement du boulevard Saint-Joseph constitue un levier pour la revitalisation et la valorisation de cette importante artère commerciale et de circulation.

Déneigement

L'an dernier, l'hiver s'est acharné et nous avons connu des ratés quant au déneigement. Nous nous préparons à affronter cet hiver avec des nouvelles mesures qui, nous l'espérons, faciliteront la vie de toutes et de tous. Nous avons mis sur pied un service de souffleur à temps plein et cela, sans interruption, même lorsqu'une tempête sévit. De plus, un ajout de nouvelles machineries a été effectué. Nous espérons ainsi répondre à vos préoccupations et attentes.

Collecte spéciale des déchets

Des collectes spéciales pour les matériaux de construction et encombrants ont été tenues les 11 et 18 octobre 2019. Je vous invite à consulter le site Web de la Ville de Gatineau et vous référer aux onglets encombrants-déchets et résidus de construction, afin d'obtenir les informations concernant les services de collectes: l'adresse suivante : http://vivreagatineau.ca/collectes-speciales-a-lhorizon/ . Je vous encourage à télécharger l'application DTRITUS pour être informés et revoir des alertes des différents services de collectes offerts.

Piste cyclable

Le projet de piste cyclable sur le boulevard Lucerne est identifié dans les projets prioritaires du Plan directeur du réseau cyclable. Notons que la planification des travaux devra néanmoins prendre en considération les résultats de l'étude en cours sur les trajets pour le projet de transport collectif structurant vers l'ouest.

Chiens potentiellement dangereux

Un projet concernant les chiens qualifiés de potentiellement dangereux sera présenté prochainement au conseil municipal.

Règlement pour le bruit

La Ville de Gatineau a adopté un Règlement visant à réduire le bruit causé par des actions diverses telles que les appareils sonores (perceptibilité à l'extérieur de l'immeuble) qui troublent la paix du voisinage, l'utilisation d'un véhicule muni d'un appareil sonore dont le bruit est perceptible par le voisinage, la réclame publique, les opérations de chargement ou déchargement entre 22 h et 7 h nuisant à la tranquillité publique. Ce Règlement vise aussi les travaux sur les chantiers de construction, sauf dans le cas des travaux d'urgence. Les travaux de débosselage de tout genre ou l'utilisation d'instruments bruyants (scie mécanique, tondeuse, souffleuse à neige ou autres) sont défendus la nuit s'ils troublent la paix publique. L'utilisation de freins-moteurs est interdite sur le territoire de la Ville.

Somme toute, après 23 heures, il s'agit d'adopter une attitude de bon voisinage afin de maintenir la paix et la tranquillité du voisinage.

Un officier responsable peut ordonner à toute personne qui contrevient au règlement de cesser ou de faire cesser cette infraction. Quiconque contrevient à l'une des quelconques dispositions du règlement comment une infraction et est passible d'une amende.

Radars pédagogiques

Cinquante nouveaux radars pédagogiques ont été installés dans les rues de Gatineau, s'ajoutant ainsi aux vingt autres déjà existants. Pour le district 5, quatre nouveaux radars pédagogiques seront installés respectivement sur le boulevard Saint-Raymond, le boulevard Lucerne, les rues Dominique et Bégin. De plus, des mesures d'atténuation de vitesse, dont les dos d'âne permettent d'assurer une meilleure sécurité autant pour les résidentes et résidents que pour les automobilistes. Qu'on se le dise, la vitesse n'a pas sa place à Gatineau, vaut mieux ralentir et respecter le code de sécurité routière.

Vos associations...un plus pour le district!

Vos associations

Il est important de souligner le travail de toutes les personnes œuvrant dans les associations de quartier de mon district. Je vous incite fortement à vous joindre à elles et participer aux activités qui permettent aux citoyennes et citoyens de développer leur sentiment d'appartenance, de s'intégrer à la communauté et dynamiser la vie de notre quartier. Je désire remercier tous les membres qui s'intéressent à ce qui se passe chez eux et permettent aux gens de se rassembler pour former une communauté vivante!

Voici les coordonnées pour les rejoindre via leur compte Facebook :
https://www.facebook.com/acvaltetreau/
https://www.facebook.com/loisirsstjeanbosco/
https://www.facebook.com/assoLVMDT/
https://www.facebook.com/Action-Quartiers-202428226440300/

sur le site:
https://jardinstache.wixsite.com/jardinstache

Loisirs St-Jean Bosco

Ligue des voisins du Manoir des Trembles

action quartiers

JARDINS TACHÉ
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS

Pour me joindre:

Adresse postale : 25, rue Laurier, C.P. 1970, Succ. Hull, Gatineau, (Québec) J8X 3Y9

Téléphone (bureau): 819 595-7110 **Cellulaire :** 819 598-2105

Téléphone (rés.) : 819 776-1884 **Télécopieur :** 819 595-7396

Courriel : blondin.jocelyn@gatineau.ca

Facebook : Facebook.com/jocelyn.blondin

Twitter : Twitter.com/JocelynBlondin

Site Web : www.jocelyn-blondin.ca

Ville de Gatineau